



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 29 avril 2009 — Vol. 41 N° 11

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 29 avril 2009 — Vol. 41 N° 11

Table des matières

Discussion générale	1
Crédits alloués au Fonds de partenariat touristique	1
Soutien financier accordé aux associations touristiques régionales (ATR)	2
Modalités du programme Renfort	3
Enjeux concernant les ATR	4
Stratégie de développement des croisières	5
Mise en oeuvre de la politique Vers un tourisme durable	5
Développement de l'offre touristique	6
Mise en oeuvre de la démarche Qualité Tourisme	7
Stratégie de mise en valeur du potentiel touristique du Nord québécois	8
Contrat de services professionnels attribué au Groupe-conseil KPMG	8
Modalités du programme Renfort (suite)	9
Objectifs en matière de recettes touristiques	10
Document déposé	12
Mise à jour de la banque de données de <i>BonjourQuébec.com</i>	12
Services d'accueil et d'information touristique	12
Stratégie de promotion touristique hors Québec	13
Représentation du Québec à l'étranger	14
Hébergement touristique illégal	15
Routes et circuits touristiques au Québec	16
Adoption des crédits	17
Documents déposés	17

Intervenants

M. François Ouimet, président

Mme Nicole Ménard

M. André Villeneuve

Mme Filomena Rotiroti

Mme Maryse Gaudreault

M. Michel Matte

M. Guy Ouellette

* M. Georges Vacher, ministère du Tourisme

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 29 avril 2009 — Vol. 41 N° 11

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Quinze heures quarante-quatre minutes)

Le Président (M. Ouimet): Alors, À l'ordre, s'il vous plaît! Je constate le quorum et je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande encore une fois à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

Le mandat de la commission est de procéder à l'étude des crédits du portefeuille Tourisme pour l'année financière 2009-2010.

Mme la secrétaire, avons-nous des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacé par Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger); M. Bachand (Arthabaska) est remplacé par M. Bergman (D'Arcy-McGee); M. Drolet (Jean-Lesage) est remplacé par M. Ouellette (Chomedey); et M. Trottier (Roberval) est remplacé par M. Villeneuve (Berthier).

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, conformément à l'entente intervenue entre les groupes parlementaires et de manière à entrer directement dans le vif du sujet, je vous propose de ne pas effectuer de remarques préliminaires et de procéder directement à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, sur le sujet tourisme. Je procéderai à la mise aux voix des crédits quelques minutes avant la fin du temps qui nous est alloué cet après-midi. Est-ce qu'il y a consentement pour procéder de cette façon? Consentement.

Discussion générale

Je vous invite donc, aux fins de l'exercice, à des questions brèves et des réponses brèves pour maximiser le nombre d'interventions. Alors, je suis prêt à reconnaître une première intervention du porte-parole de l'opposition officielle, M. le député de Berthier.

Crédits alloués au Fonds de partenariat touristique

M. Villeneuve: Merci, M. le Président, et bonjour, M. le Président, bonjour, Mme la ministre, Mme la sous-ministre, je crois, bonjour. Alors, bonjour au personnel politique, à mes collègues aussi au niveau de l'Assemblée nationale ainsi que les gens des différents ministères qui sont présents ici aujourd'hui. Alors bravo aussi pour le travail que vous faites dans le secteur du tourisme au Québec. C'est fort apprécié, surtout en ces temps un peu plus difficiles. Alors, bonjour à tous.

Mme la ministre, dans le budget 2009-2010, on peut remarquer que les dépenses du Fonds de partenariat touristique ont augmenté de 2,3 millions par rapport à celles de l'an passé. Or, ce fonds est principalement financé par la contribution du ministère, qui, lui, a baissé

de 146 000; du montant forfaitaire provenant de la TVQ, qui est fixé à 22,5 millions; des revenus de taxe d'hébergement, qui se chiffraient à 39 063 000 \$ en 2007-2008. On peut raisonnablement s'attendre à une baisse de 10 % des nuitées en 2009. À titre d'exemple, le taux d'occupation des hôtels est en baisse présentement de 11 %, notamment en février, pour ce qui est de Québec. Si cette hypothèse se réalise, ce qui est fort probable, les revenus de taxe d'hébergement baisseront d'environ 4 millions.

Est-ce que Mme la ministre peut nous expliquer comment dans ces conditions les dépenses du fonds pourront augmenter de 2,3 millions, alors que ses revenus baisseront considérablement?

Mme Ménard: ...tout d'abord, si vous me permettez, je vais faire aussi des salutations. Alors, M. le député de Berthier, très heureuse que vous soyez là aujourd'hui. J'aimerais souligner aussi mes collègues, la députée de Jeanne-Mance, la députée de Hull, le député de Portneuf et le député de Chomedey. J'aimerais aussi saluer tous les gens qui sont ici du ministère, ma sous-ministre et l'équipe ainsi que les gens des sociétés d'État. Alors, merci de vous être déplacés, merci d'être là.

Alors, voici ce que j'aimerais apporter, M. le député. C'est qu'en 2005 notre gouvernement posait un geste concret pour soutenir l'industrie touristique québécoise, et, en vue de mieux structurer et de mieux promouvoir l'offre touristique, le gouvernement mettait de l'avant la politique touristique du Québec Vers un tourisme durable. Alors, notre gouvernement posait, à ce moment-là, un geste, a posé un geste, alors un geste clair en proposant une vision qui amènerait les différents acteurs de l'industrie touristique à travailler ensemble, à travailler de concert. Alors, dès lors, nous mettions de l'avant un ambitieux chantier afin d'accroître notre potentiel touristique au bénéfice de tous les travailleurs de cette industrie pour le développement de toutes nos régions et pour le plus grand rayonnement du Québec, bien entendu, à l'échelle internationale. Alors, je vous dirai que, si le passé est garant de l'avenir, je peux vous assurer que notre gouvernement continue de soutenir les efforts de l'industrie touristique québécoise pour lui permettre de traverser une période d'instabilité économique.

● (15 h 50) ●

Et j'aimerais vous donner quelques exemples concrets. D'ailleurs, je vais commencer par l'entente 2006-2010 alors qui prévoit un financement annuel de près de 10 millions de dollars pour les 22 ATR du Québec afin d'assurer le financement de leur fonctionnement. En octobre 2007, il y a eu la signature avec l'association touristique régionale associée du Québec. Il s'agissait d'une entente-cadre 2007-2012 de partenariat régional qui s'adressait aux associations touristiques régionales, bien sûr sur une base volontaire, pour soutenir des projets qui contribuent au développement et au renouvellement de l'offre touristique en région.

Il y a une enveloppe de 10 millions sur cinq ans qui est mise à la disposition de l'industrie. En octobre 2007,

toujours pour le renouvellement de notre offre touristique, notre gouvernement dévoilait un programme d'aide révisé et bonifié pour soutenir les festivals et les événements. Alors, c'est en 2008-2009. C'est plus de 12,5 millions de dollars annuellement que le ministère injecte dans... qu'il a injectés, finalement, dans près de 150 événements touristiques. En novembre 2007, il y a eu la mise sur pied d'un nouveau Programme d'aide stratégique aux projets touristiques.

Alors, notre gouvernement est conscient, comme vous pouvez le constater, que, pour demeurer compétitif, notre... doit compter sur des produits et des attraits majeurs. Alors, il y a une enveloppe de 2 millions qui est disponible à ce niveau-là. Les associations touristiques régionales possèdent un outil de développement économique qui est assez unique grâce à la taxe sur l'hébergement. Alors, aujourd'hui, 20 régions perçoivent cette taxe, pour un montant qui dépassera les 42 millions de dollars en 2008-2009. En mai dernier, il y a eu le lancement de la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent. Plus de 50 millions de dollars ont été mis à la disposition de six escales de calibre international sur le Saint-Laurent. Alors, l'idée, c'était de faire du Saint-Laurent une destination majeure de croisière internationale en Amérique du Nord d'ici 10 ans. J'ai annoncé, le 22 février dernier, un soutien financier de 4,2 millions de dollars sur trois ans pour nos associations sectorielles. En exemple, là, le sectoriel, on parle de Fédération des pourvoiries, Vélo Québec, Société des musées. Et enfin c'est pour leur permettre d'orienter leur action afin de bonifier leur offre.

Le 19 mars 2009, alors le budget nous a permis, nous donne une bonification de 200 millions de dollars du programme Renfort. Et naturellement ça va s'adresser aux associations, c'est-à-dire aux acteurs, l'industrie touristique. On parle d'infrastructures.

Finalement, ça démontre, là, à quel point notre gouvernement soutient l'industrie touristique, et ce, M. le député, M. le Président, dans toutes les régions du Québec. Alors, voilà.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, Mme la ministre. En vous invitant peut-être, c'était la première question... mais pour les autres peut-être des réponses un peu plus brèves.

Une voix: ...

Le Président (M. Ouimet): Je sais. Alors, M. le député de Berthier.

Soutien financier accordé aux associations touristiques régionales (ATR)

M. Villeneuve: Alors, j'entends bien la réponse de Mme la ministre. Juste lui soumettre, et elle en est d'ailleurs fort consciente... c'est que la situation évidemment change de jour en jour, et alors vous savez, bon, comme moi qu'il y a des incontournables. Alors, on sait, notamment il y a eu, dans *La Presse* du 29 avril, là, *Montréal perd 100 000 touristes*, en prévision cette année. Donc, les annonces que vous nous avez refaites tantôt, il y en a certaines qui sont assez récentes, d'autres, on s'entend, qui sont de l'an passé et même avant. Alors,

c'est certain, je pense que le ministère devra faire un effort supplémentaire pour justement soutenir davantage l'industrie touristique au Québec.

Parmi les orientations du ministère qui accompagnent le budget 2009-2010, on trouve, à l'orientation 3, donc l'action envisagée suivante: «Réorienter le soutien financier aux ATR de façon à accroître leur apport au renouvellement de l'offre touristique québécoise.» Et, même ce que vous venez de me donner là, là... et si je regarde le budget, il n'y a rien qui nous indique de façon significative qu'il y a plus d'argent aux ATR.

Ma question, c'est surtout de savoir... Quand vous parlez de réorienter le soutien financier, j'aimerais vous entendre sur la réorientation que vous préconisez.

Mme Ménard: ...permettez, M. le Président, j'aimerais revenir, là, sur ce qu'on fait, parce qu'effectivement on est conscients de la crise, du ralentissement économique.

Alors, on travaille depuis plusieurs mois en vue justement de cette période d'instabilité économique que l'on traverse. Et je reste à l'écoute et je travaille avec les partenaires de l'industrie pour que le tourisme demeure un moteur important économique du Québec et dans toutes les régions du Québec. Alors, actuellement, je fais une tournée, là, et j'écoute, je suis à l'écoute de toutes les associations. Alors, cette tournée que je parle, là, est très importante pour moi parce qu'elle me permet de rencontrer en région nos partenaires privilégiés qui sont les associations touristiques régionales. Alors, les hommes et les femmes qui composent les conseils d'administration des associations touristiques régionales sont des entrepreneurs et des développeurs, ce sont des gens d'affaires au cœur du développement touristique des régions du Québec. Alors, ces rencontres me permettent donc d'échanger sur les réalités et les enjeux de l'industrie touristique des régions concernées, et tout ça, dans le contexte, dans un contexte économique difficile, que nous traversons, et finalement nous permettent de mieux comprendre, me permettent de mieux comprendre le poids des difficultés qu'ils éprouvent de même que des opportunités qu'ils identifient.

Alors, bien qu'optimistes, en général les entrepreneurs que j'ai rencontrés m'ont indiqué être préoccupés quant à la saison touristique estivale à venir, et nombreux sont ceux qui soulignent l'importance que le ministère apporte son soutien et adapte ses mesures, tel que nous l'avons fait dans le programme Renfort. Je dois vous dire qu'ils sont très heureux, très contents, et c'est un sans précédent finalement, cette bonification dans le programme Renfort pour considérer, pour aider l'industrie touristique. Et j'aimerais peut-être vous parler de la mesure Renfort.

Le Président (M. Ouimet): ...

Mme Ménard: Oui?

Le Président (M. Ouimet): En conclusion sur cette question.

Mme Ménard: Oui, bien, je vais écouter et je peux...

Le Président (M. Ouimet): Très bien. Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

M. Villeneuve: Écoutez, vous parlez, là, du partenariat qui existe entre le gouvernement du Québec, le ministère du... voyons, excusez-moi, du Tourisme, voilà, et avec les ATR, notamment.

Il y a eu conférence de presse qui s'est tenue, je crois que c'est le 20 mars dernier, où les ATR ont produit un communiqué de presse dans lequel ils interpellent le gouvernement et ils préconisent dans leur communiqué donc six points. Alors, le communiqué est en six points: création d'un comité stratégique; adapter les programmes d'aide; soutenir les régions — on parle de 10 millions sur deux ans; investir dans les ressources humaines; promotion des destinations québécoises de 25 millions sur deux ans; une veille touristique. Dans les demandes qu'ils vous soumettent, Mme la ministre, je pense qu'ils sont relativement, là, je dirais, parcimonieux en termes de demandes et en termes financiers. Et ce que vous venez de me dire à l'instant, c'est que vous les considérez comme des partenaires, vous l'avez dit vous-même. Et vous venez du monde, je crois, bancaire et, moi, je viens du monde des affaires. Alors, on est conscients que c'est quand même au-delà de 30 000 entrepreneurs, ce n'est pas rien, là. C'est 30 000 entrepreneurs qui s'échinent chaque jour souvent à monter des entreprises familiales. Ces gens-là, lorsqu'on se dit partenaires, lorsqu'on se dit à l'écoute, il me semble, à tout le moins, que, la demande qu'ils ont faite, je crois qu'elle était légitime, et on y reviendra plus tard.

Mais, quand on sait que le gouvernement était prêt à injecter des sommes considérables au niveau du Grand Prix, malheureusement, bon, on sait où en est la situation ou on le sait plus ou moins, mais ils ne sont pas là pour cette année qui vient, on était prêts à investir des sommes considérables et là on a 30 000 entrepreneurs, je pense que c'est rendu à 34 000, mais enfin on va s'entendre sur... entre 30 000 et 34 000 entrepreneurs qui font une demande à vous, Mme la ministre, et ce que, moi, je vois dans cela, c'est que ça a été non sur cinq points, cinq points. Et pourtant, ne serait-ce qu'une veille touristique, vous allez me dire qu'il existe déjà un outil semblable, mais il n'en demeure pas moins que je pense que ça peut être amélioré, ça pourrait être créé vraiment, là, selon l'attente des 30 000 à 34 000 entrepreneurs, qui sont au-delà de 140 000 employés au Québec.

Alors, moi, j'aimerais vous entendre sur cette demande-là qui a été faite par les ATR associées. On ne peut pas se dire partenaires puis on ne peut pas se dire être en collaboration puis être en phase avec l'industrie touristique comme ministre si on ne peut pas répondre ou on répond à peine à 10 % de leurs demandes.

● (16 heures) ●

Mme Ménard: ...M. le Président, je dois vous dire qu'il y a eu, le 14 avril dernier, c'est quand même très, très récent, là, une rencontre, qui a été des plus constructives, avec le ministère et les représentants du réseau des Associations touristiques régionales associées du Québec.

Alors, nous sommes présentement au travail avec les représentants de l'industrie, et je tiens à rappeler que ce sont des interlocuteurs de premier plan, là, pour le tourisme au Québec. Alors, il est primordial pour moi de vous signaler que le ministère met déjà à la disposition de l'industrie des outils financiers significatifs pour le développement de l'offre et de la promotion, de sa promotion

dans l'ensemble de nos régions. Alors, je vais vous citer les propos de l'association touristique régionale associée suite à une annonce. Ils disaient ceci: «Le réseau des associations touristiques régionales du Québec reconnaît que le budget 2009-2010 du gouvernement du Québec inclut de nombreuses mesures qui devraient être bénéfiques directement ou indirectement aux entreprises touristiques dans l'ensemble des régions du Québec.» Alors, c'est les propos de l'association touristique régionale associée. Alors, notre gouvernement est vraiment actif dans les régions. On a aussi, tantôt j'en ai parlé, mais je dois revenir... on a investi dans le projet les croisières internationales, et ça se passe dans les régions, ça, là, et je vous donnais le montant tantôt, M. le Président, plus de 50 millions de dollars, qu'il est mis dans ce programme. Alors, on a des ententes de partenariat, j'en ai parlé tantôt, de 10 millions. Nous redistribuons directement aux associations touristiques les revenus en provenance de la taxe sur l'hébergement, plus de, tantôt je vous l'ai dit, plus de 42 millions de dollars.

Alors, on fait un bout de chemin, là, on fait un grand bout de chemin et on va continuer de le faire. On va continuer de travailler avec nos partenaires de l'industrie. Et d'ailleurs c'est suite à toutes ces discussions, ces échanges que j'ai débuté une tournée et que je discute avec les gens de l'industrie.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

Modalités du programme Renfort

M. Villeneuve: J'entends ce que vous me dites encore une fois, Mme la ministre, mais il n'en demeure pas moins qu'il y a moins d'argent d'injecté dans le tourisme en 2009-2010 qu'il n'y en a eu en 2008-2009, et, si on y va en dollars constants, et on recule un petit peu dans le temps, là, il aurait dû y avoir, je pense, une augmentation de 15 % ou à peu près, là. On devrait bonifier de 15 % le budget total du tourisme aujourd'hui pour être en phase avec... en dollars constants, j'entends, là, de 2003-2004, là. Alors, à ce niveau-là, il y a vraiment une perte sèche et nette pour l'investissement du gouvernement du Québec dans l'industrie touristique.

Je reviens au programme Renfort dont vous avez fait mention tantôt. On sait que le programme Renfort, c'est des prêts ou des garanties de prêt, il a été bonifié de 20 %, si je comprends bien, O.K.? Alors, la question que je me pose — et je me mets à la place des entrepreneurs dont on connaît la réalité, on connaît leur réalité ou en tout cas, à tout le moins, on en a une bonne idée: Comment ces gens-là peuvent-ils se sentir confortables à aller faire un prêt ou une garantie de prêt alors qu'ils voient très bien qu'au niveau des nuitées soit qu'ils ont des annulations ou que c'est très, très difficile, lorsqu'on regarde le portrait qui se dessine à l'horizon, pour eux? Ma question en fait, c'est: Est-ce que vous avez déjà des entreprises qui ont fait affaire au programme Renfort, et d'autant plus que le programme Renfort, il faut bien se comprendre, c'est un programme qui est offert à l'ensemble des industries du Québec? Encore là, vous me corrigerez si je me trompe, mais je crois bien que c'est cela.

Et aussi ce que j'aimerais savoir, de un, pour le programme Renfort... mais tantôt vous avez dit que

vous êtes en train de faire le tour du Québec et que les entrepreneurs semblent vous confier leurs inquiétudes. Et ils ont sûrement des pistes de solution pour justement aborder la suite des choses. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus, s'il vous plaît, Mme la ministre.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui, merci. Je voudrais revenir, si vous me permettez, M. le Président, là, sur le budget parce que le député mentionne qu'on a diminué le budget. Il n'y a aucun programme qui a été diminué. En fait, il y a une diminution de 300 000 \$, et c'est pris dans le fonctionnement. Alors, il n'y a aucun argent, là, qui a été diminué dans nos programmes. Alors, je voulais juste clarifier, là. On continue de supporter l'industrie comme on l'a supportée depuis les dernières années.

Pour le programme Renfort, alors, dans un premier temps, là, la bonification du 200 millions de dollars du programme Renfort et son élargissement aux infrastructures touristiques démontrent bien à l'industrie qu'on est là pour les supporter. L'ajout d'argent neuf et l'élargissement de Renfort au tourisme vont permettre le financement de projet d'infrastructures touristiques qui vont améliorer, de façon très concrète, l'offre touristique du Québec et soutenir l'activité économique dans ce secteur clé de notre économie. Alors, encore une fois, notre gouvernement a démontré avec cette bonification qu'il est à l'écoute.

J'aimerais continuer sur ma vision, là, de ça, ma vision des choses. Alors, je suis...

Le Président (M. Ouimet): ...je vous suggère, Mme la ministre, on aura l'occasion d'y revenir... Je vais aller du côté ministériel à ce moment-ci et je vais reconnaître Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Enjeux concernant les ATR

Mme Rotiroti: Merci, M. le Président. Alors, permettez-moi de saluer les membres du côté ministériel, la ministre évidemment, et les membres de son cabinet, et le ministère qui nous accompagnent aujourd'hui. Je suis très, très contente d'être ici, parce que ce n'est pas une commission d'où je siège, mais, à cause de mon rôle d'adjointe parlementaire de la ministre, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui.

Évidemment, l'industrie touristique est un moteur économique important pour le Québec. C'est une industrie qui est présente dans toutes les régions du Québec. Et, corrigez-moi, M. le Président, mais je suis convaincue que la ministre et notre gouvernement parlent d'un véritable virage économique auquel on vit, l'industrie touristique. Il faut voir le tourisme comme une richesse économique, culturelle, sociale pour toutes nos régions du Québec. Via le tourisme, on peut découvrir nos belles régions du Québec. L'industrie touristique au Québec est composée de 22 associations touristiques régionales, qu'on appelle les ATR et qui sont nos interlocuteurs en matière de tourisme dans l'ensemble de nos régions. Comme la ministre a dit tout à l'heure, elle a entamé une importante tournée de nos ATR, et, en ayant discuté avec la ministre, je sais qu'il y en a plusieurs qui sont préoccupées par rapport à notre contexte économique, et

il y en a plusieurs aussi qui mettent l'emphase sur le soutien que le ministère leur donne et cherchent cette assurance-là de la ministre de les sécuriser dans le soutien du ministère.

Alors, ça étant dit, M. le Président, j'aimerais... si la ministre pourrait nous en dire un petit peu plus par rapport aux grands enjeux qui ont été abordés lors de sa tournée. Et qu'est-ce qui ressort, comme éléments principaux, de ces tournées-là qu'elle a faites avec les ATR?

Le Président (M. Ouimet): Bien. Alors, merci, Mme la députée. Mme la ministre.

● (16 h 10) ●

Mme Ménard: Oui, merci. Tout d'abord, j'aimerais peut-être parler des associations touristiques régionales. Qui sont-ils? Alors, ce sont des organismes privés sans but lucratif et autonomes qui ont été créés, en vertu de la Loi sur les compagnies, par leur milieu régional, à l'exception de l'Office du tourisme de la ville de Québec, qui est un service de la ville de Québec.

Alors, depuis 1979, le gouvernement reconnaît les associations touristiques régionales à titre d'interlocuteurs privilégiés en matière de tourisme régional, notamment en matière de concertation régionale, d'accueil, d'information touristique, de signalisation, de promotion et de développement touristiques. Depuis 1981, les associations touristiques régionales sont également regroupées au sein d'une organisation nationale, à savoir les ATR, associations touristiques régionales, associées du Québec, avec qui le gouvernement entretient des contacts réguliers et soutenus pour bon nombre de dossiers.

Alors, les orientations gouvernementales de régionalisation et de décentralisation mises de l'avant par le nouveau cadre de gouvernance régionale et la mise en oeuvre de la politique touristique du Québec ont permis de revoir le cadre de partenariat avec les associations touristiques régionales et de négocier des ententes, en fait les ententes que j'ai parlé tantôt, 2006-2010, M. le Président. Alors, l'entente 2006-2010 sert de cadre de référence pour la mise en oeuvre de la politique touristique du Québec. Elle introduit la nécessité pour nos partenaires de réaliser une planification stratégique et de la déposer aux conférences régionales des élus, communément appelées les CRE, aux fins d'harmonisation finalement avec leurs plans quinquennaux. Alors, l'uniformisation, M. le Président, récente des redditions de comptes de l'association touristique régionale dans le cadre de ces ententes nous permet maintenant d'obtenir des indicateurs comparables entre les associations touristiques régionales et de mieux évaluer leurs performances et de disposer d'éléments de discussion tangibles et chiffrés pour le renouvellement des nouvelles ententes qui devrait avoir lieu dès 2009.

Alors, ça décrit un peu. Je voulais revenir, parce que ce n'est pas tout le monde qui connaît qu'est-ce qu'est une association touristique régionale. Alors, je pense que c'était important que je décrive qu'est-ce que c'était vraiment.

Alors, la tournée que je fais est vraiment des plus intéressantes parce que l'idée, là, c'est ensemble de développer, de regarder à développer l'offre touristique québécoise dans une perspective de développement durable et d'assurer la pérennité aussi des ressources engagées et le respect des communautés d'accueil. Alors,

le défi, le grand défi est donc, M. le Président, de passer d'un mode de développement basé sur des projets individuels et régionalistes à une approche globale, c'est-à-dire multisectorielle et suprarégionale du type de celle utilisée dans le développement durable des croisières internationales du tourisme nordique.

Alors, il faut oser afin de faire en sorte que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesse. Et tous sont d'accord, hein? Nos discussions avec les associations... les membres du conseil d'administration sont tous d'accord qu'il faut faire en sorte que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesse économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, toujours dans le respect des principes du développement durable.

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la ministre. Mme la députée Jeanne-Mance—Viger.

Stratégie de développement des croisières

Mme Rotiroti: Oui. Merci. Vous avez parlé, madame... M. le Président, la ministre a soulevé le point de la stratégie des croisières du Québec. Elle a parlé tout à l'heure du 50 millions de dollars qui a été investi, la disposition pour six escales dans nos régions. Qu'est-ce que le ministère du Tourisme a fait pour assurer la mise en oeuvre de cette importante stratégie pour les régions du Québec, pour que ce soit appliqué?

Mme Ménard: Alors, M. le Président, si vous me permettez, nous avons lancé cette stratégie le 8 mai 2008. Cette belle stratégie a été lancée, et finalement, depuis avril 2008... c'est-à-dire, d'avril 2008 jusqu'à mars 2013, les engagements du gouvernement du Québec seront de l'ordre, comme je l'ai mentionné tantôt, là, de plus de 52,5 millions de dollars sur des investissements totaux de 156 millions de dollars.

Alors, il y a eu la mise en place d'un comité de coordination dont le mandat est d'assurer la concertation et la coordination des interventions liées à la mise en oeuvre de la stratégie et la sollicitation de l'expertise-conseil de ces ministères et organismes dans l'analyse des projets soumis au ministère. Ce comité est formé du ministère des Affaires municipales et des Régions, du ministère des Transports, du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, de la Société des établissements de plein air du Québec ainsi que le Développement économique Canada et Transports Canada. Alors, toutes les escales ont été rencontrées... les gens, en fait, des escales que nous avons regardées ont été rencontrés pour discuter des différents projets.

Alors, actuellement, il y a le financement de trois projets, qui totalisent des investissements de l'ordre de 10 millions, pour lesquels le ministère du Tourisme a consenti 3 millions. Alors, il y a eu la mettre en place du Centre boréal, à Baie-Comeau. On parle de 9,7 millions de dollars, dont 2,8 viennent du ministère des Transports. Il y a aussi... Excusez-moi. Il y a aussi la réalisation du plan d'affaires de la communauté innue de Sept-Îles aussi. Et, quand tantôt j'ai parlé du ministère des Transports, je m'excuse, 2,8, c'était le ministère du Tourisme. Le ministère du Transport, pour le quai A.-Lepage à Saguenay, a investi 9,8 millions de dollars qui ont été octroyés en 2007. Alors, naturellement, on va aussi disposer

d'une enveloppe de 5,9 millions, à même le budget de 52,5 millions de dollars, pour la promotion aussi des croisières auprès des clientèles internationales.

Au 31 mars 2009, les investissements... en fait, je devrais dire, en date d'aujourd'hui, les investissements en vue de promouvoir les croisières internationales au Québec totalisaient 500 000 \$. Alors, ça vous donne une idée, là, où nous en sommes rendus avec les croisières.

● (16 h 20) ●

Le Président (M. Ouimet): Très bien, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger. Mme la députée de Hull, maintenant.

Mise en oeuvre de la politique Vers un tourisme durable

Mme Gaudreault: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer les personnes présentes, mes collègues membres de la Commission de l'économie et du travail, Mme la ministre et les membres de son équipe. Alors, bienvenue.

Moi, je désire à mon tour souligner le plaisir que les artisans de l'industrie touristique de l'Outaouais ont ressenti lors du gala des Grands Prix du tourisme de l'Outaouais qui se déroulait le 4 avril dernier dans le majestueux Musée canadien des civilisations situé dans le comté de Hull, évidemment. Alors, les gens étaient très, très touchés de voir que Mme la ministre s'était déplacée un samedi soir pour venir passer le week-end en Outaouais.

Elle a aussi profité de son passage pour rencontrer Mme Louise Boudrias, qui est présidente de notre ATR, et M. Gilles Picard, qui en est le directeur général. Ils ont beaucoup apprécié cette rencontre de travail qui est très personnalisée puisque la ministre se déplace dans les régions pour rencontrer les acteurs importants.

Je rappelle que, pour l'année 2007-2008, le budget de l'ATR de l'Outaouais, qu'on appelle aussi Tourisme Outaouais, atteignait plus de 4,1 millions de dollars. En 2007, la région de l'Outaouais a accueilli 1,4 million de touristes qui ont généré 212 millions de dollars de dépenses touristiques, dont 46,6 % provenaient de touristes hors Québec. Alors, c'est vraiment très intéressant. Nous sommes situés dans une région frontalière avec l'Ontario, entre autres, et nos attractions touristiques semblent leur plaire énormément. L'Outaouais se retrouve d'ailleurs au cinquième rang des régions les plus visitées au Québec. Alors, ce n'est pas peu dire. Le tourisme en Outaouais a créé et a maintenu 6 700 emplois en 2008 et compte 1 700 entreprises associées au secteur touristique. Alors, le député de Berthier avait raison en disant que c'était un moteur économique important et qu'il faut les soutenir, surtout en période de perturbation comme on peut la vivre en ce moment. Je suis aussi très enthousiaste de pouvoir souligner que le directeur général de notre ATR a été nommé président du comité organisateur des prochains Jeux du Québec qui auront lieu en 2010 dans la région de l'Outaouais. Alors, vous savez, tout le monde, qu'un événement de cette ampleur-là nécessite des mois, sinon des années d'organisation et implique des centaines de bénévoles.

J'en viens à ma question. Le ministère du Tourisme a une politique touristique, Vers un tourisme durable. Alors, dans le cadre des jeux, entre autres, il y aura des centaines, des milliers de gens, des Québécois qui transiteront vers l'Outaouais. J'aimerais savoir quelles

sont les actions que vous avez mises de l'avant au cours de la dernière année dans cette perspective de développement durable, mais aussi je voudrais savoir si vous êtes intervenue directement auprès des touristes pour les sensibiliser à l'importance, là, d'adopter des comportements responsables.

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Alors, effectivement, nous sommes à l'action à ce volet du tourisme durable. Les 17, 18 mars derniers, en 2009, à Québec, le ministère, nous avons tenu un symposium international sur le développement durable du tourisme, qui a été fait avec la collaboration de la Chaire de tourisme Transat, et c'était, M. le Président, sous le thème *Pour un tourisme durable, ensemble vers l'avenir*. Alors, naturellement, le symposium s'inscrivait dans les orientations et obligations gouvernementales édictées dans la Loi sur le développement durable et de la stratégie.

Alors, le développement durable joue un rôle de premier plan, nous le savons tous, dans la viabilité économique, environnementale, socioculturelle à long terme des destinations. Il constitue d'ailleurs un enjeu global pour l'industrie sur un plan mondial. Toutefois, les concepts, les pratiques et les avantages sont peu connus des entreprises et des organisations touristiques du Québec. Alors, l'objectif était de permettre aux participants de développer une connaissance et une vision, une vision élargie des principes et des pratiques en matière de développement durable et de ses applications au domaine du tourisme, de se donner aussi une compréhension commune des enjeux et d'adhérer à cette démarche par des actions concrètes porteuses d'avenir. Alors, je dois vous dire que, dans mes tournées, mes échanges avec les gens, j'entends des commentaires élogieux concernant le symposium, d'ailleurs, et j'ai pris le temps de remercier et de féliciter le ministère pour le travail extraordinaire qu'ils ont fait en présentant, en tenant ce symposium. J'étais très fière de recevoir ces commentaires.

Alors, cette reconnaissance permet aussi de rehausser l'image de la destination sur le plan international et d'assurer aussi la pérennité, je l'ai mentionné tantôt, des ressources et la gestion des territoires en harmonie avec l'environnement et les communautés, bien sûr.

Alors, le symposium était à saveur internationale. Il a permis à des vulgarisateurs... Nous avons des conférenciers hors pair et de renom qui provenaient d'un peu partout, de l'étranger, qui nous ont parlé du développement durable et qui nous ont présenté aussi des solutions concrètes. Alors, les gens sont repartis avec des solutions et des bonnes pratiques. Alors, ça a été très intéressant pour les 500 participants qui ont assisté à cette rencontre unique et sans précédent.

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la ministre. Nous allons maintenant aller du côté de l'opposition officielle. Donc, M. le député de Berthier.

Développement de l'offre touristique

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Eh bien, nous sommes dans le développement durable, on peut peut-être y rester quelques instants.

Une des actions énoncées par le ministère lors du budget 2008-2009 se lisait comme suit: Élaboration d'un plan d'action ministériel de développement durable. Alors, il faut rappeler que le ministère s'était engagé à rédiger une charte du tourisme durable en 2006. Alors, est-ce qu'on peut avoir... est-ce que la charte peut être déposée, et les actions concrètes qui ont été entreprises par le ministère à ce sujet? Et aussi peut-être dans le programme Aide à la stratégie des croisières, on dit que, dans les projets admissibles... on dit: «...prendre en compte les principes de développement durable énoncés dans la loi québécoise sur le développement durable.» On dit aussi: Aide... excusez-moi, dans l'autre programme, Aide financière aux associations touristiques sectorielles: «...respecter — donc critère d'admissibilité — les principes de développement durable du tourisme.» Et, un autre programme, programme Aide stratégique aux projets touristiques, donc on demande — critère d'évaluation: «...respect des principes de développement durable du tourisme.»

Donc, on comprend que Mme la ministre nous parle beaucoup de développement durable et qu'on parle beaucoup des fameux principes du tourisme durable, mais ils semblent n'être définis nulle part par le ministère. Par contre, le ministère se réfère souvent à la Loi sur le développement durable. Or, l'application de cette loi semble être des plus floues. Le dernier rapport du Vérificateur général indique que six des huit mécanismes et moyens de mise en oeuvre de la loi qui devaient être implantés en 2008 ne l'ont pas été. Et il ajoute: Les ministères vérifient, éprouvent des difficultés... vérifiés, pardon, éprouvent des difficultés à évaluer et à apporter des changements requis à l'égard des processus, des activités courantes de même que des façons de faire. Autrement dit, cette loi sur laquelle le ministère du Tourisme s'appuie existe, mais elle est loin d'être mise en oeuvre. Sur quoi se base le ministère pour s'assurer que les principes du tourisme durable sont respectés par les entreprises qu'il subventionne? Et ce que j'aimerais savoir, s'il y a eu des subventions qui ont été données à des entreprises en relation avec la Loi sur le développement durable. Quand on sait qu'il y a juste deux mécanismes qui sont fonctionnels, les six autres... et ça, c'est dans le rapport. Ici, on parle, exemple: Plan de mise en oeuvre pour un gouvernement écoresponsable, échéance, hiver 2008; en retard, donc toujours pas en action. Plan de sensibilisation des responsables des principaux comités interministériels, en retard; et ça va comme suit, là, pour les quatre autres.

Donc, ce serait intéressant de savoir comment on réussit à prendre un critère sur le développement durable et on vient donner une subvention à une entreprise, alors qu'on n'a pas de façon objective les outils pour le faire. Alors, ce serait intéressant de voir comment on peut réussir à donner de tels octrois. Alors, voilà, c'est mes questions, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Une série de questions, là, dans cette question. Alors, Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Ménard: Alors, merci, M. le Président. Je veux revenir sur le plan de développement durable. Je dois dire qu'actuellement il est en cours d'approbation. Alors, mon ministère a élaboré un plan d'action de

développement durable qui s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale de développement durable du gouvernement.

La mise en oeuvre de ce plan est prévue pour l'année en cours et va comporter notamment des actions de sensibilisation pour l'adoption de comportements responsables. Et ce qu'on me dit, c'est que la charte n'est pas nécessaire parce que le gouvernement a adopté la Loi du développement durable. Et ici on a un guide pour la prise en compte des principes de développement durable, qui a été mis sur papier. C'était pour les croisières.

● (16 h 30) ●

Une voix: ...

Mme Ménard: C'est pour l'aide financière pour les croisières, là, internationales. Alors, on a un guide, là, qui prend en compte le développement durable.

Le Président (M. Ouimet): M. le député de Berthier.

M. Villeneuve: Peut-être pour être plus court... ma question est fort simple: Dans le cadre de la loi, parce que je comprends que le ministère est en train d'élaborer la charte, et elle devrait donc, cette année, devrait être, là, reconnue, comme tel, et, bon, donc en fonction... Mais ma question est... Merci pour cette réponse-là, mais mon autre question, c'est clair, il me semble, c'est de savoir: Étant donné que, et c'est le Vérificateur général qui le dit, qu'il y a seulement deux sur huit critères qui sont présentement en place, comment le ministère fait pour octroyer des subventions à des entreprises qui font la demande dans le cadre de ce critère-là de développement durable? Et c'est ça.

Mme Ménard: Écoutez... M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Oui, Mme la ministre.

Mme Ménard: M. le Président, écoutez, c'est essentiel de développer l'offre touristique québécoise dans une perspective de développement durable, et tout ça, je le répète, c'est afin d'assurer la pérennité des ressources engagées et le respect des communautés d'accueil. D'ailleurs, dans le contexte international, il faut savoir que, dans un avenir plus ou moins rapproché, une destination qui ferait fi des principes de développement durable ne serait tout simplement plus une destination touristique de choix. Alors, il est impératif que nous prenions tous ce virage. Et, je le répète, on a ici un guide pour la prise en compte, là, des principes de développement durable qui est dans notre développement, notre aide financière des croisières touristiques, c'est-à-dire des croisières internationales, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Voilà. Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

Mise en oeuvre de la démarche Qualité Tourisme

M. Villeneuve: ...Mme la ministre que ça ne répond pas vraiment à mon bloc de questions, si je peux dire, mais enfin on va passer à une autre. Parmi les orientations du ministère qui accompagnent le budget 2009-2010, on trouve,

à l'orientation 4, l'action envisagée suivante: «Poursuivre la mise en oeuvre de la démarche Qualité Tourisme.»

Je souligne que, dans le document portant sur l'avancement de la politique touristique, daté de mars 2008, l'implantation de la démarche Qualité Tourisme est considérée comme réalisée et non pas comme en cours de réalisation. Or, vérification faite, à ce jour seulement 11 entreprises sont passées au travers de cette démarche. L'industrie semble ne pas suivre le mouvement, alors que le ministère prétend toujours être en phase avec l'industrie touristique. La ministre peut-elle nous expliquer pourquoi cette initiative connaît si peu de succès? Et, peut-être pour le bénéfice de tous, dans les 11 entreprises... Alors, 11 entreprises sur, on l'a dit tantôt... il y en a 30 000 et plus, là, ça ne fait pas beaucoup. Et je crois que le programme a coûté jusqu'à maintenant, à peu près, 250 000 \$. On a: attractions et événements, cinq; croisières, un; hôtellerie, deux; transport par autobus, trois. Total: 11. Alors, peut-on vraiment parler ici d'une réalisation digne de ce nom? Alors, ça va un peu dans le sens, là, de la question d'avant.

On essaie de voir comment le ministère finalement réussit à être en phase avec l'industrie touristique et réussit à mettre en place finalement des outils qui sont performants. Alors, j'aimerais entendre la ministre sur cette question.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Mme la ministre.

Mme Ménard: Alors, M. le Président, la politique touristique du Québec énonce l'importance de la qualité comme un des facteurs de réussite.

Aussi, la politique rappelle la responsabilité des entreprises et de leurs associations d'implanter une véritable culture de la qualité axée sur le développement durable. La politique précise aussi que le rôle de l'État est d'inciter l'industrie à s'engager dans cette démarche et de promouvoir la qualité de la destination autant auprès de l'industrie elle-même qu'auprès des touristes... des touristes, pardon, et des visiteurs. Alors, à la suite du projet pilote en 2002, le ministère a lancé, en décembre 2006, le programme Qualité Tourisme par lequel les entreprises touristiques, sur une base volontaire, s'engagent dans un processus conduisant à l'obtention de la certification Qualité Tourisme dans huit secteurs d'activité, et ce sont les suivants: attractions et événements touristiques, les campings, les centres de vacances, les croisières et transports par traversier, l'hôtellerie, les pourvoires, le tourisme de nature et d'aventure et le transport par autobus aussi.

Alors, sur la centaine d'entreprises qui ont adhéré à la démarche qualité, 24 entreprises ont obtenu une certification, plusieurs ont abandonné, et actuellement, vous avez mentionné 11, c'est exact, 11 possèdent une certification valide. Alors, M. le Président, la complexité de la démarche peut expliquer ce taux limité d'adhésion, à savoir que les normes et le processus de certification correspondent à un niveau avancé, en matière de certification, s'approchant à l'ISO 9001, de même que l'absence de bénéfice tangible pour les entreprises certifiées. Alors, afin d'encourager l'adhésion d'un plus grand nombre d'entreprises au processus actuel et d'initier finalement d'autres démarches d'amélioration, le

ministère a favorisé la mise en place, par les associations touristiques sectorielles, de cercles en formation en gestion de qualité en apportant une aide financière de 10 000 \$ par cercle. Le ministère aussi a travaillé à bonifier les avantages pour les entreprises certifiées, par exemple une visibilité accrue dans les centres infotouristes du ministère et sur le site *BonjourQuébec.com*, appui à la participation à des salons aussi.

Et nous sommes présentement en discussion avec des représentants de l'industrie sur la simplification du processus de certification et sur la mise en place de mesures qui va favoriser l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la ministre. M. le député de Berthier.

Stratégie de mise en valeur du potentiel touristique du Nord québécois

M. Villeneuve: Merci. Merci, Mme la ministre, pour cette réponse. On va se promener un petit peu à travers le Québec, comme on l'a dit tantôt. Quelqu'un, un collègue de l'autre côté, l'a dit: Le tourisme, c'est vraiment à la grandeur du Québec.

Dans l'orientation 3, on trouve l'action à envisager suivante: Élaborer une stratégie de mise en valeur du potentiel touristique du Nord québécois. Est-ce que le ministère a prévu, dans sa stratégie, de s'assurer qu'il va y avoir un respect intégral sur le plan social, environnemental, culturel? Et évidemment pour l'économie on s'entend que, si on veut développer le Nord-du-Québec, c'est aussi pour créer de la richesse. Et ma question n'est pas naïve, dans le sens que le Nord-du-Québec, c'est un des derniers endroits sur la planète qui est pratiquement intact, où l'empreinte écologique de l'homme n'apparaît pratiquement pas. Alors, c'est un endroit qui est vierge en soi. Alors, je pense qu'on doit aller là d'abord en concertation avec les habitants qui s'y trouvent et évidemment dans tout le respect que cela implique.

Alors, j'aimerais entendre la ministre sur cette façon de faire et j'aimerais aussi savoir comment vous allez imbriquer votre stratégie pour le Nord en termes de tourisme avec le plan Nord que votre gouvernement, là, nous parle régulièrement. Alors, j'aimerais savoir comment on va imbriquer votre stratégie. Il faudrait pour ça avoir le dépôt du plan Nord du gouvernement, là, pour être capables de voir si ça s'imbrique vraiment bien. Alors ça, c'est ma question.

● (16 h 40) ●

Mme Ménard: Écoutez, M. le Président, je suis contente de cette question parce que la stratégie du plan Nord est une stratégie qui finalement m'allume beaucoup, c'est une stratégie qui est très intéressante, là, à travailler.

Alors, M. le Président, l'amorce du plan Nord et les premiers gestes concrets qui on été annoncés, soit la consolidation des pourvoies, la création d'aires protégées et des parcs nationaux ainsi que les améliorations d'infrastructures du Nord québécois, les routes, les aéroports, correspondent finalement aux travaux de base qui vont permettre d'accueillir davantage de touristes dans les régions du Nunavik, de la Baie-James et de la Côte-Nord.

Alors, avec nos partenaires, les premières nations, les Inuits et les communautés locales, déjà le ministère du Tourisme travaille activement à matérialiser une vision d'avenir mobilisatrice pour l'industrie touristique québécoise. Je dois vous dire, M. le Président, que nous sommes vraiment en pleine action actuellement. Alors, avec le plan Nord, finalement c'est tout le Québec qui va bénéficier non seulement d'un nouvel espace économique, mais aussi d'une nouvelle destination touristique de classe mondiale qui va procurer à ces visiteurs, au tourisme une expérience qui va être authentique. De plus, l'amélioration des infrastructures routières, aéroportuaires et des parcs va faciliter l'accès aux territoires nordiques et par conséquent le développement de son industrie touristique, toujours dans le respect des principes du développement durable.

Alors, nous sommes inscrits dans le plan Nord du gouvernement du Québec. Et j'aimerais vous citer le premier ministre. Lorsqu'il a parlé de ce plan, il disait: «...nous mettrons en oeuvre le plus grand projet de développement durable jamais entrepris au Québec. Ce sera le plan Nord. Cet immense territoire au nord du 49^e parallèle, deux fois grand comme la France, [...] c'est chez nous. Nous partageons ce territoire avec ceux qui l'habitent: les premières nations et les Inuits, les Jamésiens [...] les Nord-Côtiers. C'est un grand projet de développement. [...] C'est à la fois une immense richesse et une immense responsabilité. C'est un projet dont nous ferons un exemple de développement durable.» Fin de la citation.

Alors, actuellement, M. le Président, nous sommes en discussion avec les différentes communautés qui sont impliquées pour établir avec eux un plan de développement de produits touristiques qui va mettre en valeur leurs richesses territoriales et fauniques, leurs terroirs et leur spécificités de leur culture tout en s'assurant de leur pérennité et du bien-être de la population. Oui. Ça va?

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la ministre.

Une voix: ...

Le Président (M. Ouimet): M. le député de Berthier, il vous reste trois minutes.

Contrat de services professionnels attribué au Groupe-conseil KPMG

M. Villeneuve: Je pourrais peut-être en être convaincu le jour où je le verrai sur papier, là, et qu'il s'imbriquera bien dans un fameux plan Nord, dont on n'a pas de... ni d'Adam ni d'Eve, là. Il s'en vient, oui, on l'espère.

Une voix: ...

M. Villeneuve: Alors, toujours dans l'orientation 3, on trouve l'action suivante: Produire des diagnostics sur cinq produits: écotourisme, autochtone, agrotourisme, culturel, chasse et pêche. Un mandat a été confié à la firme KPMG pour produire ce diagnostic, en février 2009. Est-ce qu'on peut avoir le montant du contrat qui

a été octroyé? Est-ce qu'en fait on peut avoir copie du contrat comme tel dans sa totalité? Et est-ce qu'on peut savoir pourquoi, Mme la ministre, vous faites appel à une firme extérieure pour un tel mandat, alors que le ministère devrait avoir, à mon sens, les ressources nécessaires pour faire un tel mandat, et d'autant plus que vous nous dites que vous êtes en phase avec l'industrie touristique? Donc, si l'expertise se trouve quelque part, c'est bien là. Donc, c'est le sens de mes questions.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, M. le député de Berthier. Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui. Merci, M. le Président. Excusez-moi. Alors, tout d'abord, vous avez parlé du montant, là.

M. Villeneuve: ...et est-ce que le contrat peut être déposé? Est-ce qu'on peut le recevoir ultérieurement, là, le contrat, avec le montant, là, évidemment, et les modalités, là, alors les buts, hein, les buts recherchés, le détail, bref, là.

Mme Ménard: M. le Président, à tous les mois, on fournit, là, un bilan, là. Alors, on peut fournir, là, si vous voulez, il n'y a aucun problème. Et le montant? Le coût est de...

Le Président (M. Ouimet): Je vous inviterais, dans ce cas-là, à faire en sorte qu'il soit transmis à la présidence de cette commission et j'aurai le plaisir de le transmettre à tous les membres de la commission.

M. Villeneuve: ...la deuxième partie de la question, c'était de savoir pourquoi c'est donné à une entreprise privée, alors qu'on a l'expertise au ministère, je pense, et qu'on a l'appui. Et on est en phase, selon vos dires, avec l'industrie, qui est la première finalement à pouvoir, je pense, monter un tel travail.

Une voix: Juste un instant, s'il vous plaît.

(Consultation)

Mme Ménard: ...c'était dans le but d'accélérer le travail. Alors, il y a une partie privée, il y a une partie publique.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le député de Berthier. Nous allons maintenant du côté ministériel, et donc je reconnais M. le député de Portneuf.

Modalités du programme Renfort (suite)

M. Matte: Oui. Bonjour, M. le Président. Bonjour, mon collègue de l'opposition en face, chers collègues, et, Mme la ministre, je tiens à saluer votre équipe qui vous entoure aujourd'hui.

Or, vous savez qu'au Québec on a une industrie forestière qui a été vraiment frappée par la crise, de plein fouet. Mon comté aussi, là, a donc été affecté, là, par la crise forestière; le moulin à papier, et tout le monde que vous connaissez de Portneuf, là, on est vraiment

durement frappés. Or, le gouvernement actuel avait investi beaucoup, là, dans des programmes pour pouvoir la soutenir, cette industrie-là, et il y avait, entre autres, parmi les différents programmes que le gouvernement avait mis de l'argent... il y a un programme qui s'appelle Renfort. Ce programme-là venait garantir, soutenir l'industrie forestière par des programmes, sauf qu'à la dernière présentation du budget on a constaté que le programme Renfort concernait, touchait aussi l'industrie touristique.

Donc, j'aimerais savoir de votre part, Mme la ministre, en quoi le programme Renfort peut-il soulager, venir en renfort — je fais un jeu de mots, «de venir en renfort» — à l'industrie touristique?

Mme Ménard: Merci. M. le Président?

Le Président (M. Ouimet): Mme la ministre, oui.

Mme Ménard: Oui. Merci, M. le Président. Finalement, l'intervention du gouvernement va faciliter la réalisation de plusieurs projets de développement porteurs, et cette bonification de 200 millions va grandement aider.

Premièrement, les modalités du nouveau volet vont permettre la réalisation, comme je l'ai mentionné, de plusieurs projets qui autrement n'auraient pas pu se concrétiser, se réaliser. La garantie de remboursement de 70 %, parce qu'on parle de prêts et de garanties de prêt alors, la garantie de remboursement de 70 % sur le prêt consenti par l'institution financière va donner la possibilité de remboursement variable pour les entreprises dont les fonds générés sont saisonniers, et c'est là l'importance. Dans l'industrie touristique, c'est très saisonnier, comme vous le savez, ou des industries qui sont sujettes à des fluctuations, là, où on pourrait faire aussi un moratoire possible sur le remboursement de capital jusqu'à trois ans. Alors, ces modalités vont venir pallier les problèmes structurels de l'industrie comme la saisonnalité, les aléas de température, une sous-capitalisation et une rentabilité généralement inférieure aux autres secteurs, lesquels vont finalement rendre l'accès, là, aux programmes de financement conventionnels difficile. Parce que je viens du domaine bancaire, et on sait que c'est très difficile pour l'industrie touristique d'arriver dans une succursale bancaire avec un projet, d'abord, un, parce que, je l'ai mentionné, c'est saisonnier. Alors, déjà là, ça part avec une prise, alors que ce programme vient, là, aider l'industrie.

Aussi, ce nouveau volet va rendre admissible le financement de projets d'infrastructures, tout ce qui est immobilisations. L'industrie n'avait aucun programme concernant les immobilisations, qu'on pouvait les aider. Alors, ce volet va permettre d'aider l'industrie au niveau immobilisations. Alors ça, c'est un sans précédent, là, ça n'existait pas.

● (16 h 50) ●

Alors, c'est un autre bon côté, là, un autre bon côté, comme je dis, du programme Renfort, et on a tout fait ça. Finalement, c'est compte tenu de la situation économique actuelle et la progression de l'industrie touristique québécoise, qui est un moteur important de développement économique. Alors, il fallait absolument

trouver une façon d'aider l'industrie, et le programme Renfort venait, là, aider l'industrie.

Alors, écoutez, j'en ai parlé lors de mes visites, lors de mes rencontres avec les associations touristiques, et ils sont vraiment contents, et l'association touristique régionale associée, ce groupe national qui représente les associations, est très heureuse de ce volet, là, de cette bonification qui a été apportée au programme Renfort pour venir en aide à l'industrie touristique. Alors, je suis vraiment très heureuse qu'on puisse aider l'industrie à ce niveau-là.

Le Président (M. Ouimet): Oui. Autre question, M. le député de Portneuf?

M. Matte: Oui, en complémentaire avec la réponse de la ministre. Donc, ce que je comprends bien, c'est que, toute l'industrie touristique, là, lorsque vient le temps de concrétiser des projets soit de centre de congrès ou d'hôtel, là, dans ces milieux-là, tu sais, vous l'avez très bien dit, lorsqu'ils arrivent dans des institutions financières, ils partent toujours deux prises au bâton parce qu'on ne veut jamais leur consentir de prêt. Donc, ce que je comprends avec votre réponse, à ce moment-là, c'est que le programme Renfort va venir justement leur permettre, là, de concrétiser ces projets-là et de leur garantir un prêt. Et je pense que c'était une carence qu'on avait au Québec, et c'était un manque. Et je trouve ça très énergisant, votre réponse, parce que ça vient vraiment répondre à des demandes des investisseurs qui voulaient le faire, en tout cas.

Mme Ménard: ...et vous avez... M. le Président, excusez-moi. Et vous avez parlé, bon, des centres de congrès. On peut parler d'hôtels, hein, et d'aménagement aussi. Ça peut être de l'aménagement extérieur, un centre de ski, alors il y a plein... des clubs de golf, tout ce qui est attrait touristique, finalement. Alors, je suis très heureuse, et l'industrie est très heureuse de cet ajout.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, Mme la ministre. Merci, M. le député. M. le député de Chomedey.

Objectifs en matière de recettes touristiques

M. Ouellette: Merci, M. le Président. Je vous retrouve avec beaucoup de plaisir, M. le Président. On s'était perdus un peu depuis le début de cette législature avec l'ensemble des comités, donc ça me fait énormément plaisir de vous retrouver aujourd'hui. Donc, chers collègues, M. le député de Berthier. Mme la ministre, vous ne m'en voudrez pas, Mme la ministre, de saluer plus particulièrement votre chef de cabinet, que je connais personnellement depuis quand même plusieurs années, mais encore depuis plus longtemps que ça... votre sous-ministre. Dans une autre vie antérieure à la politique, nous avons entretenu, et pour faire taire les rumeurs, une relation professionnelle très intense pendant très, très, très longtemps au sein de la Sûreté du Québec. Mme Pagé a été très active au sein de l'état-major de la Sûreté du Québec, et vous êtes très bien entourée, Mme la ministre, avec Mme Pagé ainsi qu'avec son adjoint, M. Lesage.

Donc, les présentations étant faites, avant de vous parler de la situation économique mondiale, je veux revenir un peu sur les associations touristiques régionales, parce que j'ai la chance d'avoir, dans la belle ville de Laval, particulièrement dans le beau comté de Chomedey, le siège social de l'association touristique régionale de Laval, et, pour une île comme Laval, c'est une organisation qui est des plus dynamiques. Vous savez, le slogan à Laval, *Il y a plein d'affaires à faire à Laval*, je pense que ça dit tout. Je pense que Mme Courteau, Mme Andrée Courteau, qui est la présidente-directrice générale de Tourisme Laval, c'est une femme extraordinaire. Les membres du conseil d'administration, que ce soient M. Galland, M. Beldié, M. Watier, M. Richer ou Mme Taillefer, du Château Taillefer Lafon, qui est en soi une institution, au Québec... On ne dirait pas qu'on a un vrai château à Laval, les gens ne sont pas portés... C'est un secret très, très bien gardé. Et je veux en profiter aujourd'hui, pour le bénéfice des gens qui nous écoutent, pour les remercier du travail qu'ils font et pour le dynamisme que toute cette équipe insuffle au tourisme à Laval. Parce que Laval, c'est une île, c'est plus de 800 000 visiteurs par année, qu'on a, à Laval.

J'ai la chance de consulter... Vous avez parlé du site Internet *BonjourQuébec.com*. Moi, j'ai la chance de le consulter. Parce qu'à Chomedey c'est 44 communautés culturelles différentes, c'est 51 langues différentes. Donc, quand on va sur le site *BonjourQuébec* et qu'on y retrouve de l'information en français, en anglais, en espagnol, en italien et en allemand, bien je vous dirais que vous comblez beaucoup de besoins des gens de Chomedey mais, je suis sûr aussi, des gens de la province. Et ce qui va m'emmener à vous parler un peu de la situation économique mondiale. On veut attirer les touristes au Québec. Je regardais, dans les renseignements particuliers, M. le Président, qui ont été demandés par l'opposition et qui ont été préparés par le ministère, et on nous informe que le tourisme a baissé au Québec, de 2006 à 2008, d'environ 5,5 %. Quand on va un petit peu plus loin dans les chiffres, on s'aperçoit que les touristes des pays d'Europe ou des autres pays... lui, il est en hausse. Celui des autres provinces canadiennes est en baisse, est en hausse... des pays du monde est en hausse de 3,5 %; des autres provinces canadiennes, en baisse de 2,6 %. Mais là où il y a une différence, et probablement que vous allez être en mesure de m'en parler un peu, il y a une baisse du tourisme des États-Unis de plus de 14 %.

Probablement que la monnaie a sûrement une raison à voir dans cette baisse de tourisme là, parce qu'on se souviendra, il n'y a pas tellement longtemps, au mois d'avril l'an dernier, on était au pair, sinon un petit peu plus haut, et là on a facilement 0,25 \$ à 0,30 \$ de différence. Je soulignais, je soulignais avec beaucoup d'égards le travail extraordinaire accompli par l'association touristique régionale de Laval parce que c'est 17 % de plus, l'an dernier, de recettes, au niveau touristique, qui sont entrées strictement à Laval. La région de Laval, dans les 21 régions au Québec, se situe avantageusement, sinon dans les premières, dans l'augmentation des recettes touristiques. Toujours dans les renseignements particuliers, M. le Président, on nous informe que, la politique touristique du Québec, on

espère accroître les recettes touristiques, qui ont été de l'ordre de 10,5 milliards en 2008, à 13 milliards en 2010, d'où, je pense, la préoccupation des gens, qui peuvent nous écouter, avec tout ce qui se passe au niveau de la situation économique mondiale. Et, selon les experts de toute nature, on dit que ça pourra affecter l'industrie du tourisme.

● (17 heures) ●

Je sais que vous faites beaucoup d'efforts, particulièrement au Mexique, pour emmener les Mexicains. On y va quand on veut se sauver de la neige, mais, quand il n'y a plus de neige, le Québec est une région extraordinaire à visiter. On est en commission avec le ministère des Transports, et la route verte, pour n'en citer qu'un exemple, est citée mondialement par *National Geographic* comme étant l'attrait touristique mondial tout seul dans sa catégorie, ce qui a été organisé en tant que route verte au Québec.

Je voudrais, M. le Président, entendre la ministre sur comment, quelle stratégie le ministère, et la ministre, entend prendre, quelle va être sa réaction devant la conjoncture économique mondiale. Probablement que vos antécédents vont sûrement vous aider dans la planification de la stratégie que vous allez mettre sur pied pour justement atteindre les objectifs de 13 milliards en recettes touristiques qu'on veut essayer d'atteindre d'ici 2010 au Québec.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le député, pour cette question. Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Si vous me permettez, je vais répondre sur le côté marché américain, parce que c'est un de nos plus importants, nos plus importants.

Alors, concernant le marché américain, le ministère a pris une approche qui est basée de l'image de marque, bien sûr *Québec — Fournisseur d'émotions depuis 1534*, et toujours basée sur nos quatre grandes expériences touristiques: Québec grande nature, Québec de villégiature, Québec du Saint-Laurent, Québec des grandes villes. Et naturellement, quand on fait, quand on prend cette approche-là aussi, M. le Président, on incite toujours nos partenaires à prendre la même approche que nous.

Alors, le ministère investit annuellement 11,5 millions de dollars en activités de promotion et de commercialisation sur ce marché, marché américain, O.K., dont 3 millions provient des partenaires. Alors, les principales activités sont les campagnes publicitaires. La part du budget allouée aux campagnes publicitaires dites traditionnelles, alors on parle de journaux, de télévision, est de 80 %, tandis que celle allouée aux campagnes Web est de 20 %. Il y a le démarchage, il y a participation à des bourses et à des foires et naturellement des relations de presse. Alors, en 2008-2009, quelque 25 projets publicitaires ayant pour cible principale le marché américain ont été réalisés en partenariat avec l'industrie. Quant aux activités de démarchage sur le marché américain toujours, on s'assure principalement, avec les bureaux de Destination Québec de New York, Chicago et par celui de Vancouver, en ce qui a trait à la côte Ouest américaine... Alors, nous sommes présents dans 120 activités de commercialisation, on

parle de bourses, de réceptions, séminaires, tournées et des salons, et tout ça, ça s'est passé, là, en 2008, là, O.K.? Alors, il y a eu aussi, toujours en 2008-2009, quelque 250 journalistes et grossistes américains en tournée pour se familiariser avec le Québec.

J'aimerais vous parler de quelques activités que nous avons faites. Vous allez voir comment ça peut être intéressant, ce que le ministère fait. Alors, je vais vous parler d'une publicité, une publicité sur les plateaux-repas de 63 appareils de US Airways qui effectuent les vols sur la côte Est américaine, en Californie.

Une voix: ...

Mme Ménard: Oui, je vais vous la montrer, bien sûr, c'est que je voulais continuer à vous dire qu'est-ce qu'il en était. Alors, je vous la montre comme ça et je continue à vous en parler. En Californie, dans le Sud des États-Unis, qui a été fait d'avril à juillet 2008... 15 millions de passagers ont vu cette publicité. Alors, c'est un investissement de 593 000 \$. Il y a aussi plein de revues, ici, des revues, là, importantes, *Vogue*. C'est le *Vogue* américain. Alors, on a ici *Bonjour Québec*, on voit ici du rafting, là. Alors, on parle de nos activités ici, au Québec. On a ici un autre... *Robb Report*, toujours aux États-Unis, bien sûr. Alors, regardez-moi cette belle publicité, hein, qui démontre nos croisières, les croisières internationales sur notre beau Saint-Laurent. Alors, c'est fantastique. Il y a en Italie aussi. Alors, on parle de nos îles, les Îles-de-la-Madeleine, en Italie. Alors ça, c'est dans la revue *Géo*.

Alors, vous voyez toute la publicité que l'on fait, là, pour positionner le Québec.

Alors, M. le Président, notre gouvernement travaille depuis plusieurs mois en vue de la période d'instabilité économique que nous traversons. Alors, je reste à l'écoute et je travaille, le ministère travaille avec les partenaires de l'industrie pour que le tourisme demeure un moteur économique important, et ce, dans toutes les régions, M. le Président.

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci à vous, Mme la ministre. Merci, M. le député de Chomedey, pour l'ensemble de sa question. Allons du côté maintenant du député de Berthier, de l'opposition officielle pour ce dernier bloc d'à peu près 16, 17 minutes.

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Écoutez, on va mettre à l'épreuve immédiatement la ministre concernant, là, les programmes qui sont mis en place et de l'efficacité, là, du Conseil du trésor pour justement pallier à des situations qu'on peut juger par moments urgentes. On a ici une demande, qui a été acheminée, donc de la présidente ex officio de l'Association des bureaux de congrès du Québec, qui malheureusement, à cause des élections... le programme a été retardé, et ils n'ont pas pu avoir les subventions qu'ils ont demandées. Entre autres, il y a un projet qualité, alors ça m'interpelle beaucoup. Je pourrai tout simplement déposer le document, et vous pourrez en prendre connaissance.

Une voix: ...

M. Villeneuve: C'est une demande d'appui à l'Association des bureaux de congrès du Québec.

Une voix: ...

M. Villeneuve: Mais je vais vous le déposer. Je ne perdrai pas de temps, le temps étant précieux. Mais je pense que vous allez en faire bon usage. Je vous le dépose tout simplement, et vous pourrez, là, prendre connaissance — ça va? — et peut-être, là, évidemment, là, donner suite rapidement pour donner un coup de pouce à cette organisation-là. Voilà, vous m'en ferez une copie, s'il vous plaît, parce que c'est mon original. Mme la ministre, M. le Président...

Document déposé

Le Président (M. Ouimet): ...député, la présidence va accepter le dépôt de cette documentation.

Mise à jour de la banque de données de *BonjourQuébec.com*

M. Villeneuve: C'est accepté? D'accord. Alors, M. le Président, à l'orientation 4, le ministère s'engage à développer des fonctions permettant aux entreprises de mettre à jour leurs propres données sur *BonjourQuébec.com*. Cependant, il faudra, j'imagine, là, certainement, à tout le moins, que quelqu'un vérifie la qualité et la véracité de ces informations-là. Moi, je voudrais savoir quel est le processus envisagé. Est-ce que ça va de l'autre côté? Oui. Vous me suivez?

Une voix: ...

M. Villeneuve: Oui, ça va. Donc, quel est le processus envisagé à ce sujet et est-ce que cette opération va générer des économies sur le plan de la gestion du portail *BonjourQuébec.com*? Bref, peut-on voir le document précisant la démarche que préconise la ministre? Évidemment, on va laisser, on va donner l'opportunité aux gens d'apporter eux-mêmes les correctifs, et il faut quand même s'assurer d'une certaine sécurité pour... et, j'imagine, un certain suivi quant aux données qui vont être mises sur le site.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci. M. le Président, si le collègue accepte, je demanderais au sous-ministre adjoint de répondre sur la question *BonjourQuébec*, qui va donner les détails.

Le Président (M. Ouimet): Consentement, M. le député?

M. Villeneuve: Moi, ça me convient, pourvu que le monsieur soit bref. Brièvement, là.

Le Président (M. Ouimet): O.K. Une brève réponse. Merci, M. le député. Donc, M. le sous-ministre adjoint, pourriez-vous vous identifier clairement?

● (17 h 10) ●

M. Vacher (Georges): Georges Vacher. Alors, effectivement, il y a un processus à l'heure actuelle, ça a été fait cette année, le transfert d'autoriser nos clients sur *BQC*, nos fournisseurs, les hôteliers et les prestataires de produits de mettre à jour eux-mêmes les informations. Donc, il y a une passation tranquille qui se fait avec un suivi pour s'assurer de l'intégrité, et, je dirais, de la pertinence de l'information, et de la justesse de cette information-là. Donc, on est à voir comment on peut bien mettre en place et s'assurer que ce soit bien fait.

Je dirais entre-temps, par contre, qu'il y a une surveillance qui se fait, là, puis on s'assure que ça marche. On pourrait vous déposer la façon de travailler, là, mais je ne l'ai pas détaillée dans mes notes, mais effectivement on s'assure que cette information n'est changeable que par les fournisseurs eux-mêmes, c'est-à-dire que personne ne peut accéder à l'information de quelqu'un d'autre, ce qui est fondamental là-dessus, là. Donc, il y a un suivi très pertinent là-dessus qui est fait.

Le Président (M. Ouimet): Très bien. Alors, merci, M. le sous-ministre associé. M. le député Berthier.

M. Villeneuve: Oui. Bien, dans la même veine, pourtant je pense qu'il est très bien géré, ce site, qu'est-ce qui vous a amenés à arriver à laisser finalement aux gens le soin d'eux-mêmes mettre à jour leurs données, alors qu'on s'entend pour dire que présentement ça fonctionne relativement bien et que les personnes qui sont attirées à ce poste-là le font correctement aussi? Pourquoi on en arrive aujourd'hui à dire aux gens de le faire eux-mêmes? D'abord, c'est sûr, il y a une question de sécurité, vous venez d'en parler, là, et de vérification. Ça ne vient pas augmenter davantage la charge de travail s'il faut vérifier les données qui sont mises sur le site? Donc, il ne faudrait pas en échapper non plus à ce niveau-là.

Le Président (M. Ouimet): M. le sous-ministre.

M. Vacher (Georges): Ce que je disais, c'est que nous sommes dans une passation, c'est-à-dire que le transfert n'est pas entièrement fait. Donc, on veut s'assurer du suivi, voir si les gens font le travail, si les hôteliers font le travail correctement par rapport à leurs projets, leurs produits, qu'ils ont bien compris le processus et on va voir un peu ce que ça donne. Et, si vraiment on se rendait compte que ce n'était peut-être pas la voie à suivre, bien... L'Ontario a fait l'expérience, est en train de voir un peu comment ça se fait, et, nous, on va faire le même processus pour s'assurer... Je pense que c'est de donner à nos clients la chance de gérer eux-mêmes leur banque de données, je pense que ça tombe dans l'efficacité que le gouvernement doit trouver dans ces équipes, là-dessus de donner cet accès, surtout avec la technologie moderne.

Le Président (M. Ouimet): Très bien, merci. Alors, M. le député de Berthier.

Services d'accueil et d'information touristique

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Alors, je comprends qu'il y a une période d'essai, et on fera une

évaluation par la suite... puis si ça se continue, ou si on fait des corrections, ou si on arrête, tout simplement.

À l'orientation 4, une des actions se lit comme suit: «Adapter les services d'accueil et d'information touristique [...] en tenant compte des nouvelles technologies disponibles aux touristes.» Nous savons très bien que l'utilisation de technologies a déjà largement changé le visage du tourisme. Le développement de portails tels que justement *BonjourQuébec.com*, les réservations en ligne, les sites d'évaluation comme TripAdvisor en sont la preuve. Lors de la mise en oeuvre du portail *BonjourQuébec.com*, le Québec faisait figure de pionnier, puisqu'il s'agissait d'un des premiers portails de gestion de la destination. Cependant, on remarque que de nouvelles technologies ont fait leur apparition et sont déjà largement utilisées en tourisme, et là je veux parler des GPS, alors qui peuvent signaler aux voyageurs des hôtels, restaurants ou des sites touristiques proches. Je pense aussi au téléphone intelligent, qui ouvre la porte à de nouvelles applications.

Est-ce que la ministre se penche sur l'utilisation de ces technologies-là? Et finalement est-ce qu'on va jouer d'audace? Tantôt, je pense, Mme la ministre a parlé d'audace. Est-ce qu'on va vraiment jouer d'audace et on va redevenir ce qu'on n'aurait jamais dû perdre finalement, être un leader? Alors, il faut suivre les nouvelles technologies, et le tourisme va y gagner énormément. Alors, j'aimerais entendre la ministre sur ces outils d'avenir, qu'il faut absolument intégrer au tourisme au Québec.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le député. Donc, Mme la ministre.

Mme Ménard: Juste un instant, s'il vous plaît.

(Consultation)

Le Président (M. Ouimet): Mme la ministre.

Mme Ménard: ...M. le Président, c'est que j'avais mal saisi la question du député de Berthier. Alors, c'est toujours dans la même veine. Alors, je vais demander encore au sous-ministre, s'il est d'accord avec ça, de répondre.

Le Président (M. Ouimet): Consentement, M. le député de Berthier?

M. Villeneuve: Oui, consentement. Brièvement, s'il vous plaît.

Le Président (M. Ouimet): Pour une brève réponse, M. le sous-ministre associé.

M. Vacher (Georges): Alors, nous sommes à travailler sur une plateforme Web 2.0. Elle est prête depuis, je dirais, quelques mois.

Nous sommes au gouvernement, donc toutes les notions de Web 2.0, d'accès à l'information et toutes ces choses-là nous ont posé quelques questions. Donc, on est à étudier les voies à pouvoir prendre. On serait le premier ministère à aller de l'avant. Il y a une loi qui existe, qui s'appelle la loi de la protection des renseignements

personnels. Alors, à savoir si un Web 2.0 est, je dirais, sujet à cette loi-là, il faut réfléchir là-dessus. C'est parce que c'est la différence entre est-ce que, les usagers du Web 2.0, quand ils s'inscrivent, donnent de l'information au gouvernement, et le gouvernement fait cette collecte ou c'est eux qui donnent, qui, je veux dire, qui se servent de... Nous, nous ne sommes qu'une plateforme.

Alors donc, le Web 2.0 devrait sortir très prochainement, parce qu'on n'est pas loin d'arriver à une solution en tant que gouvernement, et je pense qu'on devrait faire vraiment un très bon carton. Par contre, parallèlement, en ce moment nous avons déjà une course Destination Québec qui est sur des microsites, où nous avons invité, pour des concours, des Français qui sont venus ici. Vous pouvez le voir. D'ailleurs, c'est excessivement regardé et écouté, les Français sont très friands de ça. Je pense que c'est une très belle action.

Et d'ailleurs je soulignerai quand même que nous sommes assez adaptés à l'heure actuelle, puisque BQC a été choisi par les Français, par exemple, comme le site de destination dans le monde, contre VisitBritain, contre les Espagnols. Donc, je pense que, oui, on est toujours prêts à s'adapter aux nouvelles technologies, on étudie.

Une voix: ...

M. Vacher (Georges): Oui, on a un trophée, oui. Nous avons gagné un trophée là-dessus, le Travel d'or. Évidemment, les Français... Travel d'Or. Alors, voilà, oui... très dynamique.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le sous-ministre. M. le député de Berthier.

Stratégie de promotion touristique hors Québec

M. Villeneuve: Heureux de l'entendre et de voir les résultats sur le terrain. Je pense que c'est important, là. Il faut y travailler, il faut mettre beaucoup d'énergie dans ce domaine-là. C'est l'avenir au niveau du tourisme, notamment un des volets d'avenir.

Le 6 avril, lors d'une entrevue, Mme la ministre a expliqué, là, qu'elle faisait des efforts au niveau de promotions ciblées comme stratégies touristiques en 2009. Il y a des éléments qu'on retrouve, là, dans cette entrevue-là, notamment: «Le gouvernement...» Elle disait que le gouvernement n'a pas l'intention de bonifier l'enveloppe annuelle de 11,5 millions consacrée à la promotion du Québec aux États-Unis, lorsqu'on sait que le voisin, notre voisin américain, je ne sais plus trop, a à peu près 275 millions de personnes, c'est un bassin de population extrêmement important, et on sait que, depuis presque la moitié d'une décennie maintenant, tout près de cinq ans, il y a une baisse considérable des Américains qui viennent nous visiter. Je pense que la baisse atteint, si je ne m'abuse, 40 %, depuis l'année 2000, ou quelque chose du genre. En tout cas, c'est énorme comme baisse. Et là on voit que la stratégie qui a été changée finalement par le ministère... Alors, maintenant, on préfère investir justement dans des publicités, on l'a vu tantôt, là, qui ont été placées sur les tablettes des transporteurs aériens américains et dans des magazines spécialisés,

comme on l'a très bien vu tantôt. Mme la ministre nous les a montrés.

Alors, moi, puis je ne suis pas le seul à le penser... j'ai énormément de gens qui m'interpellent là-dessus: on doit absolument être prêts à accueillir... Et on sait qu'il y a le passeport qui vient aussi compliquer les choses. M. le premier ministre nous a montré sa petite carte, son petit permis de conduire, là, pour traverser, mais le passeport va venir s'imposer aussi. Alors, il y a beaucoup de travail à faire pour réussir à attirer... Et c'est un marché naturel, ils sont à côté de chez nous et ils sont 275 millions et plus, je tiens à le répéter.

Alors, qu'entend faire la ministre rapidement pour justement s'assurer que ces touristes potentiels là reviennent finalement visiter notre belle région du Québec?

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, M. le député. Mme la ministre.

● (17 h 20) ●

Mme Ménard: O.K. Juste pour les chiffres, là, que le député, M. le Président, a donnés, concernant les touristes, c'est une diminution de 16 % depuis 2005. Le 40 %, c'est les excursionnistes, O.K., les excursionnistes étant des gens en auto une journée, hein, c'est sans nuitée.

Alors, écoutez, dans le contexte, là, de vive compétition internationale, le ministère du Tourisme intensifie son leadership au sein de l'industrie québécoise finalement en réorganisant la mise en marché de la destination de façon à placer les marchés au cours de ses actions. Nous développons et nous allons continuer de développer encore plus nos fonctions de veille et d'analyse sur la clientèle, la concurrence et l'évolution des produits touristiques du Québec. Nous développons aussi de nouveaux mécanismes de concertation avec l'industrie.

Nous avons quatre comités de marché qui seront composés de membres de l'industrie actifs à l'extérieur du Québec, des bureaux aussi de Destination Québec, qui nous représentent dans huit territoires, et de partenaires gouvernementaux. Ces comités, M. le Président, auront pour mandat de faire un diagnostic par marchés et d'élaborer des plans d'action conjoints avec les partenaires. Ces comités couvrent les marchés, des marchés porteurs, là, et c'est les suivants: le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, l'Espagne. Il y a d'autres marchés européens aussi et les pays émergents comme le Mexique, le Brésil, la Chine et l'Inde. Alors, le réseau de représentation du ministère du Tourisme, M. le Président, va voir son mandat accroître de façon à couvrir plus de marchés porteurs. Et nous continuons, là, nos efforts dans tous les domaines avec l'industrie. Et, le 11,5 millions de dollars qui sont investis en activités de promotion et de commercialisation, le député tantôt, M. le Président, disait... était le même, n'avait pas changé, c'est notre façon de faire qui est changée.

Avec le même argent, nous ciblons différemment les marchés. Et tantôt, quand j'ai parlé des tablettes dans les avions, c'est une nouvelle façon de faire, M. le Président. Et ce n'est pas rien, là. Il y a 15 millions de voyageurs qui ont vu Québec, *Bonjour Québec*, les revues que j'ai démontrées, là... que j'ai montrées, c'est-à-dire. Alors, nous agissons différemment, nous ciblons avec les mêmes argents. Et voilà. Et j'ai démontré, là, ce qu'on faisait. On en fait. Il y a beaucoup d'effort qui est mis, là.

Le Président (M. Ouimet): Merci. Il reste 1 min 30 s à peu près, M. le député de Berthier.

M. Villeneuve: D'accord. Alors, question courte, réponse rapide. Je veux tout simplement vous parler qu'il y a quatre comités qui ont été créés. On est en période difficile, économiquement parlant. Il faut réagir. Il faut être capables de faire les choses, là, correctement et rapidement. Alors, rapidement, de quelle façon... En fait, je voudrais savoir, les comités, ils vont faire rapport quand? Et, leur mandat, si ça arrive l'année prochaine, là, on risque de passer à côté, là, de sauver des entreprises au Québec. Alors, quand vont-ils faire un rapport pour que vous puissiez être en mesure de prendre des décisions éclairées pour travailler à améliorer la situation touristique au Québec?

Mme Ménard: Alors, réponse courte: il n'y a pas de rapport qui se fait, ils travaillent ensemble et décident ensemble des actions à poser.

Le Président (M. Ouimet): Réponse courte.

M. Villeneuve: Réponse courte, question rapide, et ça va interpeller M. Gourd, donc RIO. On sait qu'il y a eu 8 millions d'investis dans les papiers commerciaux. Alors, c'est... question de l'heure. Il y a eu des montants qui ont été soustraits sur les 8 millions. Et semble-t-il que c'est à peine 30 %, là, de la perte, alors qu'on sait que les papiers commerciaux, c'est environ 50 %. Donc, des 8 millions, à mon avis, il en reste 4. On peut comprendre quoi, là, du montant que, vous, vous soustrayez de cet investissement-là?

Le Président (M. Ouimet): En moins de 20 secondes.

Mme Ménard: Il a posé la question à M. Gourd.

Le Président (M. Ouimet): Alors, M. Gourd.

M. Villeneuve: On pourrait m'informer par écrit s'il y a de quoi.

Le Président (M. Ouimet): Oui, parce que le temps file rapidement. Alors, Mme la ministre, prenez-vous l'engagement de fournir l'information par écrit?

Mme Ménard: Absolument.

Le Président (M. Ouimet): Très bien. Parce qu'il ne reste plus de temps.

M. Villeneuve: Merci.

Le Président (M. Ouimet): Merci, M. le député. Retournons du côté ministériel. Je reconnais Mme la députée de Hull.

Représentation du Québec à l'étranger

Mme Gaudreault: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, j'ai beaucoup de plaisir à être membre de cette commission. Et je suis aussi adjointe parlementaire

au ministre des Relations internationales, alors vous comprendrez que je m'intéresse au rayonnement du Québec à l'étranger.

Afin d'assurer que le Québec obtienne une visibilité sur le plan international pour faire en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination vacances, le ministère a créé un réseau de représentation internationale qui compte sept bureaux, dans six pays, administrés par des firmes privées. Alors, lorsque j'ai parcouru les crédits, j'y ai vu qu'en 2008-2009 des crédits avaient été affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger, par pays. Alors, j'aimerais donc entendre la ministre concernant le nombre de points de service, au sujet de la localisation et aussi surtout les résultats escomptés suite à cette... Merci.

Le Président (M. Ouimet): Mme la ministre.

Mme Ménard: ...M. le Président. Alors, comme la députée de Hull l'a mentionné, alors on a sept bureaux qui sont répartis dans six pays, qui sont administrés par des firmes privées.

Alors, depuis le 1er avril 2007, le ministère coordonne lui-même ce réseau dans le cadre d'ententes, d'ententes contractuelles d'une durée de trois ans. Les ententes vont pouvoir être renouvelées avec l'accord du Conseil du trésor bien sûr pour deux périodes additionnelles, pour deux ans, après la production d'un rapport d'évaluation qui doit être déposé avant le premier... du terme de trois ans, c'est ça, avant la fin du premier terme de trois ans, pardon.

Alors, les points de service, je pense, ce qui vous intéresse, là, alors on parle de Canada, alors il est à Toronto; les États-Unis, c'est à New York; il y en a un à Chicago aussi; en France, c'est à Paris; le Royaume-Uni, c'est à Londres; en Allemagne, c'est à Vlotho.

Le Président (M. Ouimet): Je n'ai pas bien compris.

Mme Ménard: Ce n'est pas correct, ça, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Ouimet): Non, non, non, c'est pour les gens qui font la transcription, Mme la ministre.

Mme Ménard: Et, au Japon, c'est Tokyo. Alors, voilà, ce sont les points de service, si je peux appeler ça ainsi.

Alors, le réseau compte 22 personnes qui sont toutes recrutées localement, et chacun de ces bureaux à l'étranger bénéficie du soutien d'un coordonnateur, un coordonnateur de marché en poste à Montréal, qui assure le lien entre le ministère et ses bureaux. Par ailleurs, il y a quatre conseillers qui sont basés à Montréal, qui desservent les marchés, les marchés de l'Angleterre, la Nouvelle-Angleterre, les États-Unis, le Mexique, l'Italie et l'Espagne, l'Australie et la Chine. Alors, leurs mandats sont les mêmes que ceux des bureaux à l'étranger, bien sûr. Alors, leurs mandats, c'est de promouvoir le Québec, promouvoir le Québec sur chacun des marchés ou territoires

couverts, orienter les stratégies de promotion et de commercialisation du ministère bien sûr et de sensibiliser celui à tout développement susceptible d'avoir un impact sur ces activités. Alors, voilà, M. le Président, le mandat qu'ils ont.

Les services qu'ils offrent, c'est d'accompagner, c'est un accompagnement des entreprises québécoises dans leurs démarches de mise en marché, le démarchage auprès des réseaux de distribution, les voyageurs, les agences détaillantes et de motivation... d'entreprises, des associations ici. Ils font aussi leurs services et des activités de commercialisation, disons ça, et ils offrent ce service, et de promotion en territoire, et des relations de presse, et des veilles touristiques aussi. Alors, voilà les services qu'ils offrent. Alors, les résultats qu'on s'attend, nos attentes vis-à-vis ces bureaux, naturellement c'est de s'assurer que le Québec obtienne une visibilité sur le plan international pour faire en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination de vacances, c'est d'augmenter nos recettes touristiques bien sûr, c'est d'accroître l'achalandage aussi des touristes étrangers au Québec, de diversifier les clientèles de marchés d'où proviennent les touristes étrangers, favoriser l'étalement de la saison touristique aussi en favorisant la croissance... l'industrie, c'est-à-dire, sur les tendances et les évolutions des marchés touristiques, et on parle de veille et intelligence de marché.

On me passe ici un recueil très intéressant. Alors, voici ce qui se fait. Ça, c'est... on parle là, de...

Une voix: ...

Mme Ménard: ...au mois, d'activités, là, et de presse, et tout ça, là, qui se passe. Alors, ça vous donne une idée du travail qui se fait dans nos bureaux à l'étranger. Alors, voilà, je ne sais pas si ça a répondu à votre question, mais...

Une voix: ...

Mme Ménard: O.K. Merci.

Le Président (M. Ouimet): Merci, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de Hull. M. le député de Portneuf.

Hébergement touristique illégal

M. Matte: Oui. Merci, M. le Président. Mme la ministre, vous le savez, que le problème de l'hébergement illégal suscite de plus en plus de contestation, c'est décrié, et on retrouve cette problématique-là beaucoup plus dans les grands centres, où la concentration touristique est prononcée. Bon. Nous autres, dans la ville de Québec, ici, là, on constate... Et je lisais aussi une entrevue avec le maire, M. Labeaume, qui le décriait puis qui informait aussi son Service d'aménagement de pouvoir être vigilant aussi.

J'aimerais savoir de votre part, Mme la ministre: Est-ce que vous avez identifié différentes solutions pour pouvoir diminuer ou enrayer cette problématique-là de l'hébergement illégal, là, dans les municipalités, surtout Montréal et Québec, là, concernant l'hébergement illégal?

● (17 h 30) ●

Le Président (M. Ouimet): Mme la ministre.

Mme Ménard: Merci, M. le Président. Alors, vous l'avez mentionné, c'est une problématique spécialement dans la ville de Québec, dans le Vieux-Québec et dans la ville de Montréal.

Alors, il y a deux sortes, deux genres d'établissement, alors il y a l'établissement d'hébergement qui opère sans attestation du ministère du Tourisme et il y a aussi les établissements d'hébergement qui détiennent une attestation de classification mais qui dérogent à la réglementation municipale d'urbanisme.

Alors, si je reviens à la première, ceux qui opèrent sans attestation, alors, en fonction des plaintes, les inspecteurs du ministère font des visites de dépistage et d'information. Alors, en 2007-2008, il y a eu 286 établissements qui ont été visités afin de s'assurer de l'application de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et du règlement, bien sûr. Ce qu'on vérifie finalement, c'est l'affichage des prix, le panonceau, le dépistage, nombre d'unités locatives. Bon. Ensuite, il y a eu des appels qui ont été logés auprès des exploitants qui opèrent sans attestation, bien sûr on est à ce volet-là, afin qu'ils procèdent à une demande de classification. Ensuite, il y a eu des lettres d'instruction qui ont été également transmises aux délinquants et des constats aussi d'infraction qui peuvent être émis, quand c'est nécessaire, par les inspecteurs du ministère.

Concernant le deuxième volet, quand je vous disais: Ceux qui détiennent une attestation de classification mais qui dérogent à la réglementation municipale, alors, en 2001, le Parti québécois avait éliminé l'obligation législative de fournir un certificat de conformité à la réglementation municipale d'urbanisme comme condition préalable à l'attestation de classification d'hébergement touristique, d'où, là, le problème. Donc, il est donc possible qu'un établissement détienne une attestation de classification du ministère et affiche un panonceau de classification dans un secteur où l'hébergement n'est pas permis. Alors, c'est là d'où vient le problème.

Alors, depuis 2004, le ministère envoie à toutes les municipalités du Québec une liste des nouveaux exploitants ayant fait une demande d'attestation de classification afin de leur permettre de faire du rattrapage, le cas échéant, de conformité à sa réglementation. Alors, les exploitants sont avisés de l'obligation de détenir une autorisation municipale, et, depuis juillet 2008, le ministère exige que tout exploitant déclare dans un formulaire de demande d'attestation que son établissement est conforme au zonage municipal.

Alors, c'est un autre exemple, là, de ce que le gouvernement fait... et démontre qu'on est en pleine action.

Le Président (M. Ouimet): Bien. Merci, Mme la ministre. Merci, M. le député. M. le député de Chomedey.

M. Ouellette: Il nous reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Ouimet): Il reste un peu moins de sept minutes.

Routes et circuits touristiques au Québec

M. Ouellette: Je vais permettre à ma collègue de Jeanne-Mance—Viger de conclure notre dernier bloc, là. Ça fait que je vais poser ma question, M. le Président, à la ministre.

Sur les routes du Québec, on voit, on a des circuits touristiques, là, que ce soit la route des vins ou le chemin du Roy, qui passe d'ailleurs dans la circonscription de notre collègue de Berthier et qui nous emmène à Québec, qui va probablement, s'il l'emprunte le 15 mai, l'emmener aux Grands Prix du tourisme, qui vont être à Québec le 15 mai. Là, je me permets de lui souligner, de façon très, très simple, cette activité, qui va récompenser les gens de l'industrie du tourisme, qui se tient à Québec le 15 mai. Que ce soit la route du fleuve... Parce que j'étais à La Malbaie en remplacement ministériel la semaine dernière, M. le Président, et c'est toujours très agréable de changer la monotonie, étant donné qu'on est très souvent sur les routes du Québec. Je vais en Estrie et je suis la route des vins, qui d'ailleurs porte le nom, particulièrement au lac Brome et dans cette région-là.

Je voudrais, Mme la ministre, vous entendre, que vous nous donniez certains détails. Est-ce qu'il y a seulement que dans quelques régions du Québec qu'on a des circuits touristiques de cette nature-là? Et est-ce qu'on tend à vouloir pas cartonner, mais diviser la province de Québec en différents circuits de façon à favoriser le tourisme à l'interne, dans la province de Québec? Parce que c'est tellement des beaux noms, là, la route des vins, le chemin du Roy, la route du fleuve. Je ne sais pas si, dans le comté de Portneuf, il y a un nom particulier, là, il faudrait regarder ça.

Une voix: ...

M. Ouellette: La route verte et la route bleue? Ah, c'est des couleurs que vous avez, vous. Je ne sais pas si ça a une connotation particulière, mais je vais demander à Mme la ministre comment ça fonctionne, cette activité-là, au ministère.

Le Président (M. Ouimet): Mme la ministre.

Mme Ménard: Oui, M. le Président. Tout d'abord, le programme est géré par le ministère du Tourisme et le ministère des Transports, toujours en collaboration naturellement avec les associations touristiques régionales.

Alors, juste peut-être une petite explication, là. Qu'est-ce que c'est qu'une route touristique? Alors, ça se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distincte et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs ou ouverts aux visiteurs. Alors, on parle d'un maximum de trois routes touristiques qui peuvent être signalées par région touristique, un maximum de trois. Et je vais tout de suite passer en 2009: il y a une 13e route touristique qui va s'ajouter à celles qui sont déjà signalées à travers le Québec, couvrant plus de 3 000 km, 3 000 km et 10 régions touristiques. Alors, naturellement, grâce à cette signalisation, les touristes peuvent pratiquement traverser le Québec en suivant les itinéraires routiers

balisés de panneaux bleus, vous connaissez les panneaux bleus, qui permettront de les guider, les sécuriser et de leur faire découvrir des municipalités situées à l'extérieur des grands axes routiers.

Alors, il y a plein de belles routes — vous en avez nommé: le chemin du Roy, la route des rivières, la route de la Nouvelle-France, la route du fleuve, la route des montagnes, la route du fjord, la route des baleines, le circuit du paysan, la route des vins, le chemin des Cantons.

Alors vous voyez qu'on a un Québec, hein, extraordinaire, et je profite, M. le Président, d'encourager, pour ceux qui nous écoutent, là, et ceux qui ne sont pas à l'écoute, mais que ceux qui sont à l'écoute leur en parlent... j'invite tous les Québécois à passer leurs vacances dans notre belle province de Québec cet été et de visiter nos belles régions. Je les encourage tous. Et toutes les régions du Québec sont belles. J'habite dans celle de la Montérégie, qui est fantastique aussi. Alors, j'invite tout le monde à passer leurs vacances chez nous et à visiter nos belles régions pour l'été 2009.

● (17 h 40) ●

Le Président (M. Ouimet): Alors, merci, Mme la ministre. Et je vous dirais que ça termine très bien, cet appel que vous faites, l'étude des crédits, puisque nous avons terminé et épuisé les différentes enveloppes qui ont été accordées.

Adoption des crédits

Donc, le temps alloué à l'étude des crédits du ministre du Tourisme étant presque écoulé, nous allons mettre aux voix le programme 1. Donc, est-ce que le programme 1, intitulé Promotion et développement du tourisme... est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Villeneuve: Sur division.

Le Président (M. Ouimet): Alors, adopté sur division. L'ensemble des crédits relevant du porte-feuille Tourisme pour l'année financière 2009-2010 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Villeneuve: Sur division.

Le Président (M. Ouimet): Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose l'ensemble des réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant, oui, des députés, concernant les crédits relevant du portefeuille Tourisme, Mme la secrétaire.

Et, la commission ayant terminé ses travaux, j'ajourne donc ses travaux au 30 avril, après les affaires courantes, où elle entreprendra l'étude des crédits du portefeuille Développement économique. Donc, merci à tous et à toutes et bonne fin d'après-midi.

(Fin de la séance à 17 h 41)